



Réunis en Assemblée Générale ce mardi 10/12/2019, 20 personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP de Créteil étaient présents.

Les participant.e.s ont rappelé de manière unanime leur volonté de participer à la mobilisation nationale contre les lignes directrices de gestion concernant la mobilité.

A été confirmée la modalité d'apposer en réponse automatique et dans la signature des mails la mention suivante :

« Les agents du SPIP 94 (antenne de Créteil), dénoncent l'application zélée de la loi de transformation de la fonction publique par le Ministère de la Justice. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant la mobilité des agents. Nous sommes attachés aux valeurs de la fonction publique ».

A compter de ce jour et jusqu'au 18.12.2019, jour du CTM, il a été décidé :

- L'absence de participation aux réunions institutionnelles et aux réunions de service
- D'appeler au rassemblement le 18.12.2019

Une nouvelle Assemblée Générale se tiendra le 19.12.2019

Créteil, le 10.12.2019